

Procès-Verbal

de la réunion du 26 septembre 2016

Le seize septembre deux mille seize, une convocation est adressée individuellement à chaque Conseiller municipal pour une réunion prévue le **vingt-six septembre deux mille seize**, à vingt heures trente minutes, salle de la Mairie.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

- Projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de Sainte Éanne

☆☆☆☆☆

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie, sous la présidence de M. Claude LITT, Maire, assisté de M. Thierry BILLEROT, secrétaire de mairie.

Étaient présents : LITT Claude, ROY Estelle, TERRIÈRE Eric, DAUNIZEAU Bénédicte,

BELLINI Bruno, DEBENEST OLIVIER Fabienne, DUPUIS Fabrice, LE REST Marie-Gwenaëlle, MACOUIN Bernard, MARTIN Cécile, QUINTARD Dominique, TEIXEIRA RIBARDIÈRE Claudine

Étaient absents représentés : Eric MARCHOUX (Claudine TEIXEIRA RIBARDIÈRE),

Étaient absents : BRAULT Olivier, DURIVALT David.

Mme Fabienne DEBENEST OLIVIER a été élue Secrétaire de séance.

N° 2016.09.26 - 088 – Projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de Sainte Eanne

Le Conseil municipal est appelé à donner son avis sur la demande d'enregistrement présentée par la société METHANE INVEST VERT, relative au projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur la Commune de Sainte Eanne, ZI Verdeuil.

La consultation du public s'est déroulée du 17 août au 14 septembre 2016.

Le conseil municipal de JAZENEUIL est également invité à donner son avis sur la demande d'enregistrement dans la mesure où la commune de JAZENEUIL est

concernée par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source. Des parcelles agricoles du hameau des Amilières sont notamment concernées par des épandages de digestat, produit humide riche en matière organique partiellement stabilisée résultant de la méthanisation.

La finalité du projet :

La construction et l'exploitation de cette unité collective de méthanisation répond à trois grands enjeux :

- Créer à partir d'un gisement de déchets organiques une source d'énergie renouvelable, le biogaz, destiné à alimenter un moteur thermique couplé à une génératrice (production d'électricité et de chaleur)
- Permettre aux agriculteurs partenaires de la SAS Méthane Invest Vert de gérer leur effluents d'élevage de manière plus satisfaisante tout en respectant leur environnement (utilisation de fertilisants organiques hygiénisés par rapport à des déjections brutes, substitution d'apports d'engrais minéraux par des fertilisants d'origine organique), tout en permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- Créer une valeur ajoutée liée à la production d'énergie sur un territoire d'élevage.

Le dimensionnement de l'installation :

L'unité portée par la SAS Méthane Invest Vert est dimensionnée pour traiter 21860 tonnes d'effluents d'élevage et de coproduits végétaux ; soit une capacité journalière de 60 tonnes / jour (régime de l'enregistrement).

Le statut des déchets traités :

Les déjections issues des élevages (soumis au règlement sanitaire départemental, à déclaration), les déchets végétaux utilisés restent considérés comme des déchets.

L'unité de méthanisation utilisera ces déchets à des fins de production d'énergie. Ces matières premières digérées restent considérées comme des déchets. Leur valorisation par retour au sol ne peut s'effectuer que par la mise en place d'un plan d'épandage agréé.

Ces matières digérées doivent présenter un intérêt pour les sols ou pour la nutrition des cultures, leur utilisation ne doit pas porter atteinte à la santé de l'homme ou des animaux, à l'état des cultures et des sols, des milieux aquatiques avec des nuisances réduites au minimum.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal donne un avis favorable à ce projet d'exploitation.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h45.

**Tableau récapitulatif des délibérations du Conseil municipal
en date du 26 septembre 2016**

2016.09.26 – 088	Projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de Sainte Eanne
------------------	---

Ont signé au registre :

Monsieur Claude LITT	Madame Estelle ROY	Monsieur Éric TERRIÈRE
Madame Bénédicte DAUNIZEAU	Monsieur Bruno BELLINI	Monsieur Olivier BRAULT Absent
Madame Fabienne DEBENEST-OLIVIER	Monsieur Fabrice DUPUIS	Monsieur David DURIVALT Absent
Madame Marie Gwenaëlle LE REST	Monsieur Bernard MACQUIN	Monsieur Éric MARCHOUX Absent représenté
Madame Cécile MARTIN	Monsieur Dominique QUINTARD	Madame Claudine TEIXEIRA-RIBARDIÈRE